

23 novembre 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



IÑAKI ECHANIZ

Député de la 4e circonscription  
des Pyrénées-Atlantiques



Assemblée nationale

126 rue de l'Université  
75355 Paris 07 SP

inaki.echaniz@assemblee-nationale.fr

01 40 63 19 52



Permanence parlementaire

8 avenue de la gare  
64400 Oloron Sainte-Marie

06 40 23 21 58

RETROUVEZ-MOI



# RÉFORME DE L'ASSURANCE CHÔMAGE : UN RETOUR EN ARRIÈRE POUR LES FRANÇAIS

La réforme de l'assurance chômage, portée par le Gouvernement, est une atteinte grave aux droits des personnes au chômage à laquelle les députés du groupe parlementaire socialiste s'opposent fermement.

En effet, ce texte prévoit de diminuer de 25% la durée d'indemnisation des demandeurs d'emploi si le taux de chômage se trouve inférieur à un seuil de 9% ou n'a pas augmenté de + 0,8 % sur un trimestre. Or ces limites sont particulièrement difficiles à atteindre puisque sur les quarante dernières années, seulement 12 d'entre elles ont vu ce taux dépasser les 9% et il n'est arrivé que deux fois qu'il augmente de 0,8% sur un trimestre.

Par ailleurs, cette règle ne prend pas en compte la disparité du marché du travail sur le territoire et notamment en ruralité alors que le marché de l'emploi peut être sensiblement différent selon les zones concernées. Cela va ainsi précariser de nombreux demandeurs d'emplois qui ont pourtant cotisé pour ces droits et se retrouveront parfois sans offres.

Face à cela, les députés des groupes parlementaires de la Nupes ont déposé un recours devant le Conseil Constitutionnel pour contester ce projet de loi et demander la censure de certains articles portant atteinte aux droits et libertés garantis par notre Constitution.

« Notre système de solidarité fait de la France un pays inspirant dans le monde entier, pourtant les réformes proposées par le Gouvernement altèrent grandement ses principes en réduisant violemment, en pleine crise économique, les droits des personnes en situations précaires comme celles se trouvant au chômage. Les économies générées par cette réforme motivent l'exécutif alors qu'au même moment, il balaye de nombreuses propositions d'économie ou de recettes fiscales, portées par les oppositions ou une partie de leur majorité comme la taxe sur les super-dividendes. Cette politique, en plus d'être injuste, est complètement incohérente si nous sommes à « l'euro près » comme l'alerte le ministre de l'économie. »

Iñaki Echaniz